

L'histoire scolaire du handicap en France : le livre et les leçons

Comprendre les relations que l'Ecole de la république, dès son origine et tout au début du 20^{ème} siècle, a entretenues avec le handicap c'est saisir les ambitions d'une société qui confie à l'Ecole la mission officielle de construire l'unité d'une nation, la positionne en Ecole à vocation unique, unifiante et unifiée, au regard notamment des différences régionales et en Ecole qui soit la même « pour tous », et tous alphabétisés ; c'est encore éclairer les rapports complexes que nous entretenons, nous mêmes avec l'**autre** dans ses différentes formes, l'autre si différent de nous, l'autre comme étranger qui nous interroge et qui nous inquiète , et l'autre même qui est en nous.

Le 15 avril 1909 Désiré Magloire Bourneville, psychiatre et député, fait adopter par l'assemblée nationale une loi exceptionnelle qui permet aux enfants « idiots », comme on les nommait alors, de passer du statut **d'arriérés d'asile** à « **arriérés d'école** ». Cette loi couronne les efforts d'Alfred Binet qui vient de proposer une mesure scientifique de l'intelligence (le futur Quotient d'Intelligence). Sont ainsi scolarisés dans des classes dites de **perfectionnement** avec des instituteurs qui reçoivent une formation spéciale des enfants auparavant jugés **inéducables**, qui cohabitent désormais avec les autres au sein de l'école ordinaire. Cette révolution scolaire sera lente. L'**éducabilité** de ces enfants, est souvent contestée et jugée socialement dangereuse. Comme le prétend, en 1960 encore, un psychiatre des hôpitaux de Toulouse. Entre 1909 et 1945 il n'y aura eu que 174 classes de ce type créées en France. Mais la dynamique est lancée. Les années 60 transforment l'approche des enfants « arriérés » (donc étymologiquement en retard) et interrogent les structures sur leur capacité et leur responsabilité propre à s'adapter à ces enfants. Ce sera le courant d'**adaptation** (classe d'adaptations initialement prévues pour enfants inadaptés (!), groupe d'aide psycho pédagogique, section d'éducation spéciale en collège) ; en parallèle de la création des secteurs de psychiatrie juvénile qui tentent de réhabiliter scolairement les enfants dits atteints de troubles du comportement et de la conduite (T.C.C). La notion **d'élèves en difficulté** commence à émerger. La rupture la plus forte interviendra toutefois dans les années 1980.1990. Après deux événements majeurs : l'application des études de Philips Wood qui remettent totalement en cause la **classification internationale** du handicap. Les anciens déficients intellectuels légers (de QI 70-90) entrent dans l'aire de l'intelligence normale, avec le statut d'élèves relevant de difficulté d'apprentissage. À cette même époque, autre avancée majeure, l'intégration des enfants handicapés et notamment mentaux, rejoint enfin les intentions affichées par la **loi sur le handicap de 1975** et anoblit le droit individuel à l'intégration (circulaires de l'Education nationale de février 1982 et février 1983 sous le ministère Savary). Ce mouvement trouvera sa consécration dans la **loi d'avril 2005** qui rationalise la notion de **compensation** matérielle, psychologique et sociale que la société doit aux personnes handicapées. Et qui multiplie les **unités d'intégration** (ULIS) dans les collèges et dans les lycées. C'est cette loi encore qui fait disparaître les **commissions spéciales** d'affectation et d'allocation (dont la C.D.E.S : commission départementale de l'éducation spéciale) pilotées par l'éducation nationale et l'État, pour transférer les responsabilités intégratives–et donc les ambitions - dans les mains des collectivités territoriales.

Ainsi donc en un –simple?- siècle, et toutes deux engendrées à partir de la figure originelle de l'enfant handicapé, sont nées deux autres figures, cette fois éducatives et scolarisables : l'une qui a vu émerger l'enfant déficient, étymologiquement amputé de certaines ressources, mais capable d'évolution intellectuelle y compris dans les apprentissages scolaires, avec un droit imprescriptible à la socialisation scolaire. L'autre

a mis en avant la figure de l'élève en difficulté, pour venir de façon provocatrice contester l'efficacité apparente de l'Ecole, l'interrogeant sur la sélection sociale souvent larvée qu'elle impose et reconduit.

Cette histoire du rapport à l'autre, du lien paradoxal, fascinant et craintif comme le disait Rudolf Otto, qui nous lie à tous ceux qui affichent une différence et qui nous mène tantôt à l'acceptation généreuse et tantôt au refus apeuré, est en quelque sorte une leçon d'histoire de notre propre vie, conduite à l'orée de son terme par le vieillissement, qui pour beaucoup et parfois dans un cadre pathologique, fait surgir l'autre en nous.